

**envoyé** : 27 avril 2023 à 13:59

**de** : Mairie de CRAPEAUMESNIL <mairie-de-crapeaumesnil@wanadoo.fr>

**à** : pref60 courrier <prefecture@oise.gouv.fr>

**objet** : Fwd: PROJET EOLIEN SUR CRAPEAUMESNIL- A L ATTENTION DE MME SEGUIN

Madame La Préfète,

Pour votre information, je vous prie de bien vouloir trouver notre réponse suite au courrier que l'ASEPA vous a adressé en date du 10 avril dernier.

Vous en souhaitant bonne réception;

Je vous prie d'agréer, Madame La Préfète, l'assurance de mes sentiments distingués.

Mme BOISSIERE

1ère Adjointe de la commune de CRAPEAUMESNIL.

**envoyé** : 27 avril 2023 à 13:52

**de** : Mairie de CRAPEAUMESNIL <mairie-de-crapeaumesnil@wanadoo.fr>

**à** : assoepa1@gmail.com

**objet** : PROJET EOLIEN SUR CRAPEAUMESNIL

Chers Madame, Monsieur,

Je reviens vers vous suite à votre courrier du 10 avril 2023, adressé à la préfète de l'Oise, courrier dans lequel, il me semble que vos informations sont quelque peu erronées.

Je vais donc me permettre de vous communiquer le bon historique.

Le projet éolien a été validé par une délibération favorable à l'unanimité en 2014, réunion de conseil présidée par Monsieur Guy GRIMAL, le maire élu à l'époque. En son temps, une information a été communiquée à la population, notamment par affichage en mairie de la délibération.

Lors de cette délibération, les élus possiblement concernés par le projet n'ont pas pris part au débat ni au vote, (comme précisé dans la délibération).

En janvier 2018, avant le dépôt du projet aux services instructeurs, la société Energieteam porteur du projet, a tenu des permanences publiques d'informations dans la commune. Des invitations ont été distribuées au préalable à l'ensemble de la population et un document d'information a été aussi mis à disposition des habitants en mairie, pendant plusieurs mois.

Concernant la deuxième délibération favorable au projet (largement majoritaire) du nouveau conseil en date du 12 février 2021. Monsieur Michel CARPENTIER étant devenu maire, le conseil m'a missionné en tant que première adjointe pour la bonne gestion du projet éolien.

Je précise aussi que les deux élus, concernés dans le projet, n'ont pas pris part au débat, ni au vote de ce projet (là aussi, comme précisé dans la délibération, qui a elle aussi été affichée en mairie).

Par ailleurs, nous n'avons pas eu d'invitation officielle pour la réunion du 1er avril. Et pour votre parfaite information, nous ne sommes pas fermés à la discussion, ayant reçu l'association vent debout en Santerre au sein de la mairie, où nous avons pu échanger sur nos diverses opinions.

Je vous prie d'agréer, Chers Madame, Monsieur, l'assurance de mes sentiments distingués.

Madame Sandra BOISSIERE

Première adjointe de la commune de CRAPEAUMESNIL

En copie : Madame Catherine SEGUIN, préfète de l'Oise à BEAUVAIS et Monsieur le commissaire enquêteur, Monsieur Didier BERNEAUX.